

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 20 juin 2014

Etaient présents : tous les membres en exercice

Désignation délégués aux prochaines élections sénatoriales

Une liste présentée :

Délégués : Cart-Lamy Pascal, Faivre Sarah, Goy Jean-Claude

Suppléants : Moyse Nathalie, Megel Cédric, Cellier Gaëlle

15 votants, 3 suffrages nuls, 12 suffrages exprimés, liste élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Approbation marché remplacement 100 lanternes d'éclairage public

Suite au bilan sur l'éclairage public, à la consultation du bureau d'étude Scénergie, le remplacement de 109 points lumineux permettra de faire une économie d'environ 4 000 € par an soit 50 000 kw.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, suite à l'analyse des offres, acceptent la proposition de l'entreprise CEGELEC, 25480 Miserey Salines, pour un montant de 47 720.60€ HT soit la solution de base, les options 1, 2, 3,4.

Approbation marchés travaux médiathèque

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, dans le cadre des MAPA, pour la restructuration d'un bâtiment communal en médiathèque et suite à l'examen des offres ; l'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir, les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Nombre d'entr .ayant répondu à l'offre	Entreprise retenue	Montant € HT
1	V.R.D	6	TP Mourot	26 921.60
2	Démolition, gros œuvre	1	Invernizzi	164 000.00
3	Charpente bois	6	Verdot	6 279.84
4	Couverture Tuile	5		
5	Etanchéité	2	SFCA	4 662.80
6	Menuiserie extérieure	3	OBLIGER	66 380
7	Menuiserie intérieure, agencement	6	BURLA	35 590.90
8	Mobilier	1	SANS SUITE	
9	Cloison, doublage, peinture	9	BONGLET	33 907.83
10	Faux plafonds	7	C2P	3 545.85
11	Revêtement sol collé, carrelage	4		
12	Ascenseur	3	AVRIL SEDAM	29 800.00
13	Serrurerie, métallerie	3		
14	Plomberie, sanitaire	5	MADOZ	6 808.55
15	Climatique	5	DAVAL GEOTHERMIE	58 115.65
16	Electricité, courants faibles	6	CEGELEC	43 853.05

- Autorise le Maire à effectuer les négociations sur les lots 4, 11 et 13
- déclare sans suite le lot 8 en attente d'un groupe de travail
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires dans le cadre de ces marchés à procédure adaptée, pour l'exécution et le règlement de ces travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres autorise le maire :

- à effectuer les demandes de subvention pour le mobilier de la médiathèque auprès de la DRAC et du conseil général du Doubs

- à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet Effilogis de la Région et de l'ADEME pour les constructions et réhabilitation des bâtiments à haute performance énergétique.

- à déposer et négocier la vente de certificats d'économie d'énergie auprès d'un opérateur du secteur énergétique dans le cadre de la construction de la médiathèque.

Loyer appartement communal

Le conseil municipal lors de la réunion du 22 mai 2014 acceptait de louer à Monsieur Guyennet Antoine un logement communal situé 3 rue du Gey à Quingey à compter du 1^{er} juillet 2014

Accord pour fixer le loyer à 198.28 € / mois (loyer maximum autorisé).

Remarque de N. Kowal-Bondy : intégrer au contrat une clause pour la divagation des animaux dans la cour de la crèche.

Remarque de S. Galimard : dépôt de sac à chien à l'entrée du pont, car toujours plein de déjections.

J. Breuil : d'accord pour cette proposition le long de la descente en direction du camping.

Autorisation utilisation terrain communal en parking

Depuis plusieurs années les propriétaires de l'hôtel de la Truite demande de disposer du terrain en face, derrière la base de loisirs pour un parking.

Cet endroit est inondable donc pas possible d'aménager un parking permanent.

Le maire propose de donner l'autorisation pour un essai cet été, sous la responsabilité de l'hôtel de la Truite. Proposition acceptée.

Questions diverses

- Accord du conseil municipal pour renouveler le CAE de Mr Martin à compter du 15 juillet 2014
- Passage de dépôt de bois en forêt communal : Le conseil municipal de Quingey, à l'unanimité des membres :
 - Autorise l'exploitant agricole GAEC DEFASNE à réaliser à ses frais et sous sa responsabilité une piste en terrain naturel de quatre mètres de large d'emprise sur les parcelles forestières deux et trois de la forêt communale de Quingey relevant du régime forestier, cette piste a pour objectif d'améliorer l'accès et le passage de son troupeau de bovin à ses parcelles de pâturage.
 - Autorise l'exploitant agricole GAEC DEFASNE à emprunter une piste traversant les parcelles deux et trois de la forêt communale pour le passage de son troupeau de bovins.
- De F. D'Amato et S. Galimard :
 - Dégazage du pipeline :
en général ils doivent prévenir la mairie, mais pas toujours le cas, P. Cart-Lamy prendra contact avec la société du pipeline pour les dégagements de gaz inerte lors des travaux de maintenance.
 - Projet immobilier à Quingey : qu'est-ce qui est prévu ?
J. Breuil ne souhaite pas en discuter actuellement pas assez de renseignement sur ce dossier
Pas de projet lotissement sur ce mandat. Le sujet de façon global sera discuté à l'automne.
 - Rythmes scolaires : F. D'Amato se demande si le syndicat « est dans les clous » par rapport au décret sachant que l'inspection académique se prononce le 26 juin sur les propositions d'organisation des TAP. F. Lopez apporte les éléments de réponse du SIPQ.
- S. Galimard demande si elle peut intégrer la commission tourisme, G. Cellier souhaite intégrer la commission culture : accord du conseil pour les 2 élus.